



Droits et devoirs des MJPM

Par **Braveheart55**, le **30/05/2020** à **06:34**

Est-ce qu'un mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) dans le cadre d'une curatelle renforcée, peut faire appel sans mise en concurrence à la société gérée par un proche (mari) pour effectuer des travaux divers dans l'appartement d'une personne protégée dont elle doit gérer le budget " en bon père de famille" ?

Cette pratique est-elle punissable ou admise par la loi ?

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]